Envoyé en préfecture le 20/12/2023 Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

ID: 029-212900674-20231219-234_20-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté-Égalité-Fraternité

234/20

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 19 décembre 2023

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à dix-sept heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

<u>Présents</u>: Éric CLOAREC, Christiane DUGAY, Éric LE SCANFF, Édouard TROLES, Chantal COLLÉOU, Hervé TILLY, Laurence LE ROY-TASSEL, Jean-Hervé GOARNISSON, Sonia FLOC'H, Cyrielle MOY, Annick LE GALL, Paul UGUEN, Rémy LE MEUR, Françoise NORMAND

<u>Absent</u>: Florent LE HERVÉ <u>Procurations</u>: Néant

Secrétaire de séance : Cyrielle MOY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal: 13 décembre 2023

Objet: Budget commune - Investissement - Décision Modificative n°2

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de réaliser une décision modificative et précise que cette décision modificative ne concerne que la section d'investissement et fait suite :

INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
2151	Réseaux de voirie	+158 848.44 €	1323	Département	103 066,18 €
2152	Installations voirie	-55 782,26 €			
TOTAL +103 666.18 €			TOTAL		+103 666.18 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, adopte la décision modificative n°2.

Pour extrait conforme,

Éric CLOAREC

Le Maire

Cyrielle MOY

La secrétaire de séance,